sous le « *trois* » à midi avec des navires de la marine; mais je ne puis le reconnaître sur mon avant 3 mat. il est trop loin.

Tout va bien à bord, les bons vents nous favorisent.

Je ne puis vous en dire davantage; je continue ma route.

Je vous serre la main.

(Signé) A. POTHEUL.

Un déserteur. — Un nommé Castel, né à Paris, subit en ce moment dans la maison d'arrêt de Dunkerque, une peine d'emprisonnement pour fraude.

On vient de découvrir que cet individu a déserté son régiment, le 16e de ligne. Il y a environ deux ans. Castel a reconnu les faits au cours de l'enquête ouverte par la gendarmerie. A l'expiration de sa peine il sera dirigé sur Vienne où le 16e tient garnison.

Remparts en feu. — Hier à midi, le feu a pris dans l'herbe des remparts, près le bastion 84. Le sergent des pompiers Hennard s'en étant aperçu a éteint le feu avec l'aide plusieurs ouvriers.

L'herbe a été brûlée sur une étendue de 150 mètres de longueur et 100 mètres de largeur.

Accident. — Samedi, vers deux heures du soir, un accident est survenu rue Jean-Bart, 17 sur, contre-maître chez M. Beck, armateur, rue du Collège, a eu la main gauche écrasée dans l'engrenage du travail. Le blessé a été conduit à son domicile.

Retour de la Plata. — Le steamer « Uruguay », de la Cie des Chargeurs-Réunis arrivé au port hier : et que nous avons signalé, avait à bord 48 passagers venant de Buenos-Ayres pour rejoindre leur famille.

Steen. — *Incendiaire.* — M. Gustave Gotchebert, cultivateur, vient d'être victime d'un vol. Un de ses domestiques, Gustave Decambron, âgé de 18 ans, a profité de l'absence de ses maîtres pour dérober 1 sac de blé valant 80 francs.

Decambron a caché les sacs derrière une meule de paille, dans l'intention de les vendre le soir même s'il pleuvait. A son retour, M. Gotchebert a été averti par une servante de la ferme. Se voyant découvert, le domestique infidèle, s'est jeté aux genoux de son maître et lui a demandé pardon, lui proposant de travailler sans gages toute une année en guise de compensation. Le cultivateur n'est contenté de mettre le voleur en lieu sûr, puis a porté plainte à la gendarmerie.

Wormhoudt. — *Incendie.* — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier chez M. Ch. Hennequez, cabaretier. Le feu a pris dans une caisse contenant des laines, cause placée au grenier puis s'est communiqué au plancher, dont une partie a été consumé. Les dégâts sont couverts par une assurance.

Looberghe. — *Un ignoble personnage.* — Le nommé Emile D..., âgé de 33 ans, maçon, demeurant à Longuenesse (P.-de-C.), passant hier, dimanche, à Looberghe, a attiré la petite Friant, âgée de 11 ans, derrière une meule de paille et là lui a fait subir les derniers outrages.

Comme cette enfant criait, son père qui revenait de faire ses treize jours et passait près de là, accourut. En voyant sa fille entre les mains de cet individu, il sauta sur lui et le terrassa.

La gendarmerie de Bourbourg prévenue aussitôt, procéda à son arrestation.

Il a été écroué à Dunkerque.

Incendie. — La brigade de Bailleul dont la cause est inconnue, a éclaté dans un hangar appartenant à M. Schmidt, sculpteur. Une partie des moules qui étaient remisés en vidé la proie des flammes, ainsi que différents objets.

Il y a assurance à la Compagnie (La Confiance). Les dégâts sont évalués à 2,200 francs.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *Nécrologie.* — Hier soit en fin, onze heures et demie, les funérailles d'un ancien père.

L'affluence était énorme, toutes les classes de la société se trouvaient confondues dans ce cortège. On remarquait notamment M. Darras, préfet du Nord; Dupuich, préfet du Pas-de-Calais; Ledieu, député; Legrelle, maire d'Arras et le départ des membres du Conseil municipal. Beaucoup de maires de l'arrondissement d'Arras se trouvaient également présents.

Le deuil était conduit par M. Adolphe Lenglet, adjoint au maire, accompagné de M. Ricouart, son collègue.

Le cercueil de M. Herreng, avoué, supplicié au poteau de paix et conseiller municipal de la ville d'Arras.

M. Herreng était un des membres les plus dévoués du parti républicain; il n'était âgé que de 42 ans. Ses funérailles auront lieu mercredi.

— *Accident.* — Un déplorable accident s'est produit hier près de la porte des Soupirs.

Un porteur de dépêches, le sieur Margayant, était en train de réparer un fil télégraphique lorsque, par suite de la rupture d'une branche sur laquelle il s'appuyait, il fut précipité de 6 mètres de hauteur sur le sol.

Dans sa chute, le malheureux s'est fait des blessures très graves.

Il a été transporté à l'hôpital St-Jean.

— *Essais d'explosifs.* — Hier ont commencé, au polygone du génie, d'intéressantes expériences sur les explosifs des métaux par la mélinite.

Ces essais, qui sont faits dans le plus grand secret, continueront pendant plusieurs jours.

— *Agression nocturne.* — Un piqueur de grès de Villers-au-Bois, venant pour affaires à Arras, a été dévalisé avant-hier soir par un souteneur, le sieur Bachelet et une donzelle qui l'accompagnait, la nommée Alphonsine Blondel, âgée de 19 ans.

Les deux coupables sont sous les verrous.

CALAIS

Suicide. — Depuis qu'il avait perdu sa femme, il y a six ans, le sieur D.., âgé de 53 ans, patron de pêche actuellement au service du lamanage, s'était mis, comme on dit, dans la débine.

Vendredi dernier il avait emménagé dans une mansarde au coin de la rue Duval. Or hier, vers midi, son plus jeune fils, qui demeure avec l'une de ses tantes, étant monté chez lui se heurta à son corps qui pendait à la cheminée d'un placard.

L'enfant donna aussitôt l'alarme, plusieurs voisins accoururent et coupèrent la corde.

Malheureusement il était trop tard et M. le docteur Deladdière appelé délaissa que la mort remontait à plusieurs heures.

Berles-Monchel. — *Une agression.* — Un cultivateur de Berles-Monchel, M. Alfred Fouchin, revenant du marché d'Arras, a été assailli au Pont-du-Gy par un individu resté inconnu qui monta sur sa voiture, lui porta sur la tête cinq coups d'un instrument tranchant et lui enleva une somme de 4 fr. 50.

Voici le signalement du coupable : taille 1 m. 67, cheveux châtains, teint coloré, imberbe, casquette en drap noir, veston marron avec petites lignes blanches formant carreaux.

Cet individu doit porter sur ses vêtements des traches de sang.

Lens. — Dans sa dernière réunion, la commission de l'Harmonie municipale de cette ville a décidé de supprimer momentanément le concert qu'elle offre chaque année à ses membres honoraires le lundi de Pâques et de le remplacer par une série de concerts publics qui auront lieu sur le kiosque de la place de la République durant la bonne saison.

Cette décision sera certainement bien accueillie par les nombreux membres honoraires que compte cette excellente société surtout lorsqu'ils apprendront que ce sera en leur faire des démarches pour s'assurer le concours des musiques les plus renommées de la région.

— Sur la convocation de la municipalité, les bouchers et charcutiers de cette ville se sont réunis lundi à quatre heures du soir dans une des salles de la mairie. Après un échange d'opinions et en raison de l'augmentation incessante de la population, une décision a été prise pour la construction d'un atelier de dégraissage et de dépecage des porcs.

Avion (près Lens). — Dans notre numéro du 26 février dernier, nous signalions qu'un incendie dont les causes étaient inconnues avait en partie détruit un bâtiment appartenant à M. Amédée Dufronne, cultivateur en cette commune.

Dimanche dernier, vers dix heures du soir, le feu se déclarait de nouveau dans ce même bâtiment et cela alors qu'il était couvert et chaume devint bientôt un immense foyer.

Malgré le dévouement des sapeurs pompiers et le zèle des habitants rien ne put être sauvé. Les dégâts qui sont assez importants ne sont couverts par aucune assurance.

Un homme très âgé qui se trouvait dans la pièce au moment de la déclaration de l'incendie fut pris dans les flammes, il ne dut son sauvetage qu'au dévouement et à la présence d'esprit d'une courageuse personne qui, non sans difficultés, parvint à le retirer du danger. Nous regrettons vivement de ne pas connaître le nom de celle-ci pour lui adresser toutes nos félicitations.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable
tonique, fortifiant et digestif

« Le **VIN DE BANYULS** est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de **quinquina naturel**. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *Docteur* DUCHAUSSOY.

« Pris en dehors des repas on [illegible] comme de son maître à table, le **VIN DE BANYULS-TRILLES** est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'atonie, sans avoir à redouter le plus léger accident. » *Docteur* PROUST.

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

Exiger la marque sur la bouteille

Programme des Spectacles et Concerts

GRAND-THEATRE DE ROUBAIX. — Jeudi 5 mars à 8 heures au bénéfice de M. Chamlet *Charles VI*, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux musique d'Halévy.

LILLE

Musées. — De 10 heures à 4 heures : Hôtel-de-Ville, Faculté des Sciences, Halle aux Sucres et rue de la Louvière.

Cosmorama photoplastique mouvant. — 2, rue Jean Roisin. — Actuellement : Le Dauphiné et la Savoie. — Ouvert de 9 heures.

Panorama, rue Jean-Roisin. — Le Siège de Paris.

Palais-Rameau. — Exposition de peinture des artistes lillois.

Hôtel de-Ville. — De 10 h. à 4 h., Exposition des tout de la bonbonnière du Dessin des Ecoles lillois.

Grand Théâtre. — *Les Finauds d'Yvonne*, pièce en 1 acte, *Jeanne et Juliette*, grand-opéra en 4 actes.

Variétés. — A 8 heures 1/2, 1re représentation de : *Tout d'abord ou ne ripoler*, revue de MM. Fagnillez-Leandre et Paul Assiomion.

COMPAGNIE DU GAZ de Roubaix

pour l'Éclairage, le Chauffage et la Force motrice

DESCLÉE FRÈRES & Cie

La Compagnie du Gaz de Roubaix fournira, aux personnes habitant sur le parcours de ses canalisations et qui contracteront un abonnement d'un an, des installations complètes pour l'Eclairage et le Chauffage par le gaz dans les conditions suivantes :

Installation complète de 5 becs : prix de location 1 fr. 50 par mois.

Installation complète de 4 becs : prix de location 1 fr. 40 par mois.

Installation complète de 3 becs : prix de location 1 fr. 30 par mois.

Installation complète de 2 becs : prix de location 1 fr. par mois.

Voir la circulaire spéciale de la Compagnie du Gaz pour la nomenclature des appareils qui sont placés dans chacun de ces trois cas.

Toute personne désirant avoir une pose en location devra déposer à l'Usine à Gaz, en même temps que son abonnement, une garantie de *cinq francs par bec*, somme qui lui sera rendue lors de l'achat ou de la cessation de la location. La main-d'œuvre de toute modification demandée par l'abonné, une fois l'installation faite, sera toujours à sa charge. Il supportera également la déprédation des appareils d'éclairage, s'il en désire le remplacement.

Toute installation de tuyauxage pourra être mise en location pourvu que la longueur des tuyaux ne dépasse pas vingt mètres, cette condition sera soumise aux conditions suivantes :

« Le client devra payer au comptant la main-d'œuvre du montage ainsi que l'introduction.

« Le tuyautage sera soumis à un droit de location de 0 fr. 50 par mois.

« Le compteur sera loué au prix ordinaire de la Compagnie. »

Les appareils dont le dessin se trouve reproduit au dos de la circulaire spéciale dont il est parlé ci-dessus seront mis en location moyennant 10 0/0 par an, les autres appareils pour l'éclairage et pour le chauffage par le gaz seront loués à 21 0/0 par an.

Le prix de la location, pour la première année, est payable d'avance, il sera perçu ensuite les quarts de poids.

Si, à une époque quelconque, le client voulait se rendre acquéreur des tuyaux et appareils posés en location, il lui serait remboursé : la moitié du prix des locations payées à raison de 10 0/0, les 3/4 de celles payées à 21 0/0 et le cautionnement de 5 francs par bec perçu lors de la demande.

Toutes les demandes d'installations quelconques, *en location*, doivent être reconnues et visées par le propriétaire de l'immeuble, avant leur exécution, et ce, sans aucune restriction.

Toute installation de gaz demandée sera considérée comme achetée ferme, à moins que le client ne déclare formellement lors de la commande, qu'il a l'intention de la prendre en location.

PLUS DE CHAUVES!
Ni de CHEVEUX GRIS
Repousse certaine à tout âge
CROISSANCE ÉTONNANTE
Produits sur les Femmes et les Enfants
Arrêt immédiat des Chutes par la
POMMADE QUINIQUE LECHAUX
Pommade hygiénique, régénératrice
qui supprime les teintures, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des cheveux
Bâtisse de Certificats et Attestations—Prospectus explicatif gratis
Le pot franco par la poste, 4 fr.; 6 pots franco, 21 fr.
Mme LECHAUX, Pharm.-Dpt, rue St-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fanyan; Donte et Cie; Coasne; Pharmacie centrale Gobert et Cie; Derouhaix, rue Publa. — A Tourcoing : MM. Brunean; Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Bertin. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Duterte, pharmacien. — De Bil, Th. rue de la Gare, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

COQUELUCHE
Guérison immédiate assurée par l'Anti-Coqueluche Excoffon
Emploi facile, grands succès
Envoi franco contre mandat
3 fr. la Bouteille. BRUNEAU, Pharm. 1re cl. 4, *Lille* et toutes Pharm.

SIROP et PATE d'AUBERGIER
au LACTUCARIUM (Cité de Lattre) Approbation de l'Académie de MÉDECINE de PARIS contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, IRRITATION de la GORGE et de la POITRINE. — SIROP : 3 fr., PATE : 1 fr. 50

ASTHME GUERISON CERTAINE par les Cigarettes et Papier OXYMEL du Docteur DE JONGH. Pour demande, M. BRUNEAU, Pharmacien de 1re classe à *Lille*, envoie gratis et franco leur Guide (Conseils et certificats de guérisons).

DÉPURATIF INCOMPARABLE
Le Grand Régénérateur du Sang
ROB LECHAUX
Sucs végétaux concentrés de Cresson et de Salsépareille rouge
FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG
— Donne la Santé, la Force, la Vie —
24 Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur
Remède le Bourbon sur la Guérison du SANG
Dépôt Général : MARIO LECHAUX, Pharmacien-Chimiste
Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies

Pommade Fontaine
CONTRE LES
MALADIES DE LA PEAU
Engelures, Dartres
Démangeaisons, Vices du Sang
LA POT : 2 fr. 50.
Pommade précoisée par les plus grands médecins de Paris. MM. RICHARD, CLIMENT, Rue CHÉRIE, PIDOUT, BOUSSARAT, LORMET, pour guérir rapidement les *Dartres*, et la plupart des maladies de la peau, piqûres incurables. Son effet, cet merveilleux contre les *Engelures*, les *Rougeurs de la face*, l'*Inflammation des paupières*, les *Hémorroïdes*, les *Démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps* (frictions légères chaque soir).
Pour trois cents 3 fr. 15 en timbres-poste.
TARIN, Phn, 9, place des Petits-Pères, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!
Pour l'ASTHME, Plus de SUFFOCATIONS
les Papiers, les Poudres, les Cigarettes, les Pipes, les narcotiques, calment momentanément vos crises, mais vous tuent *sûrement.*
ASTHMATIQUES!
LE SEUL CURATIF de l'ASTHME,
Le SEUL REMÈDE INOFFENSIF qui GUÉRIT, c'est la
LIQUEUR DE L'ÉTOILE
du Docteur LANTOS, spécialiste, et préparée par Marie LEONARD, Phn-Dpt, 164, r. Ste-Catherine, BORDEAUX
Une inoffensive liqueur, ne contenant ni opium ni morphine, ni médication et le nombreuses attestations obtenues, ne coûte, en moyenne, que 1 fr. 50 par mois à tous ceux qui la demandent.
Le Flacon : 6 fr.; *Franco* contre mandat, 6 fr.

LES INCONVÉNIENTS
DU BANDAGE
Celui qui est atteint de hernie connaît la gêne que fait éprouver un bandage; néanmoins, en raison du danger qu'il y a à s'en passer, il endure l'appareil avec résignation.
N'est-ce pas rendre un immense service aux personnes herniées, que de leur faire connaître comment on peut ne plus être gêné, ne pas craindre aussi alors que si on n'avait jamais été blessé? S'adresser à M. **Solomon-Rivière**, membre de la Société de Médecine de France, au MANS, qui envoie la méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. 1051

SUPPRESSION d'une INFIRMITÉ
LA HERNIE
Il n'est rien de plus insoutenable qu'un bandage dont le ressort d'acier vous meurtrisse les côtés dans tous vos mouvements. On est gêné pour tousser, pour se baisser, pour se mouvoir. C'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui gênent et font gauchir. Il suffit de s'adresser à M. **Solomon-Rivière**, membre de la Société de Médecine de France, au MANS, qui envoie la méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. 1051

LE VIN ARGUD
[illegible]
Les Vins ARGUD sont composés de Vins de Bordeaux, de Bourgogne, de Malaga, de Madère, de Xérès, de Porto, de Tokay, de Malvoisie, de Lacrima-Christi, de Chypre, de Grenache, de Cognac, de Quinquina, de Kola, de Coca, de Pepsine, de Lactophosphate de Chaux, de Glycérophosphate de Chaux, de Glycérophosphate de Soude, de Glycérophosphate de Fer, de Noix